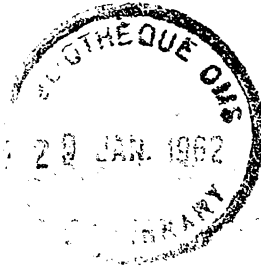


a 62019



WHO/Mal/309
24 août 1961

ORIGINAL : ANGLAIS

PRINCIPES A SUIVRE POUR L'ETABLISSEMENT DES RAPPORTS
CONCERNANT LES OPERATIONS DE SURVEILLANCE

par le

Dr C. W. Göckel, Service de l'Evaluation épidémiologique,
Division de l'Eradication du Paludisme

1. Introduction

Les services nationaux d'éradication du paludisme et l'Organisation mondiale de la Santé ne peuvent comprendre et évaluer de façon complète la situation épidémiologique en matière de paludisme s'ils ne disposent pas de certaines informations et données, rassemblées et transmises par le personnel chargé des opérations de surveillance. La plupart de ces informations essentielles sont réunies au cours des investigations opérées sur le terrain, aux échelons les moins élevés, et, une fois collationnées, elles sont communiquées en passant par les divers stades intermédiaires aux bureaux de zones et au siège central du service national d'éradication du paludisme.

Pour de nombreuses raisons, telles que les différences géographiques ou les subdivisions politiques, etc., l'organisation des opérations de surveillance varie d'un pays à l'autre et il est pratiquement impossible de mettre au point un système uniforme de rapports qui puisse s'appliquer, sans modifications, à tous les programmes nationaux d'éradication du paludisme. Toutefois, il existe certains principes fondamentaux dont il faut tenir compte dans l'établissement d'un système efficace de comptes rendus. Il y a lieu de réunir certaines informations essentielles et d'adopter des méthodes-type dans chacun des services d'éradication du paludisme en vue de faciliter l'évaluation permanente des progrès réalisés pendant la campagne et de la situation épidémiologique d'une zone où le paludisme est en voie de disparition.

Il ne faut pas perdre de vue non plus qu'une méthode d'établissement des comptes rendus comporte non seulement la communication des résultats aux différents échelons, mais également l'enregistrement et la présentation de ces résultats.

En ce qui concerne les principes essentiels il se présente trois points particuliers qui doivent faire l'objet d'un compte rendu ou qui doivent être enregistrés à intervalles réguliers :

- le travail effectué et l'acheminement des lames;
- les mesures consécutives à la découverte de cas de paludisme confirmés et l'enregistrement de ces cas;
- la présentation graphique des taux de couverture et de la répartition des cas.

Les points sur lesquels portent les renseignements demandés dans le rapport trimestriel sur les opérations de surveillance, conçu par l'Organisation mondiale de la Santé, sont absolument indispensables si l'on veut procéder à une évaluation quelconque. Le système choisi pour l'établissement des rapports n'est donc adéquat que s'il fournit tous les détails qui permettent d'établir le rapport en question.

2. Rapport sur le travail effectué et acheminement des lames

Les deux principaux objectifs d'un système de comptes rendus des opérations de surveillance - à savoir l'exposé du travail effectué et l'acheminement des lames - sont étroitement liés l'un à l'autre. Il faut, d'une part, réunir régulièrement les données relatives aux travaux effectués, en vue de montrer l'étendue de la zone couverte par le dépistage des cas ou de rendre compte d'autres activités telles que la surveillance ou les services de laboratoire, et, d'autre part, acheminer les lames le plus rapidement possible depuis leur lieu d'origine, sur le terrain, jusqu'au laboratoire.

D'une manière générale on se rend compte qu'il est nécessaire d'obtenir des renseignements concernant l'action menée sur le terrain, ce qui est le premier objectif d'un système d'établissement des rapports, comme nous l'avons déjà mentionné; dans presque tous les pays où les opérations de surveillance sont en cours, il existe divers types de formules servant à établir les rapports où ces données sont consignées. Le

rapport concernant le travail effectué doit porter principalement sur les méthodes utilisées pour le dépistage des cas. Etant donné que ce dépistage est à l'origine des lames de sang, il faut considérer simultanément le rapport sur le travail effectué et l'acheminement des lames.

En préparant cette partie d'un rapport de ce genre, il convient d'avoir présent à l'esprit certains aspects du problème :

Tout d'abord, les formules utilisées doivent être aussi simples que possible, comporter tous les éléments essentiels mais éviter de demander des renseignements inutiles, de telle sorte qu'elles puissent être comprises par les personnes qui doivent les remplir, même si leur instruction est assez sommaire.

Bien que le nombre des formules utilisées pour un programme d'éradication du paludisme doive être réduit au minimum, il convient d'éviter d'aborder sur une même formule un trop grand nombre de questions, surtout s'il n'existe aucun lien entre elles.

Les lames ne devraient pas demeurer, même un ou deux jours, à un échelon intermédiaire, dans la seule intention d'établir le rapport sur le travail effectué.

Le personnel de surveillance devrait être libéré, dans toute la mesure du possible, des travaux de bureau au profit de la surveillance des opérations.

Toute addition ou tout calcul demandés sur les formules de rapports devraient être effectués non pas sur le terrain mais dans les bureaux qui disposent d'un personnel chargé d'établir les statistiques et de machines à calculer.

Il est conseillé de ménager des espaces où le personnel de surveillance pourra insérer des remarques ou faire des commentaires.

3. Décisions consécutives à la découverte de cas de paludisme confirmés et enregistrement de ces cas

A mesure que progresse un programme d'éradication du paludisme, les mesures afférentes aux cas de paludisme confirmés, y compris leur enregistrement, deviennent de plus en plus importantes pour la campagne. C'est là une condition essentielle,

sans laquelle il n'est pas possible d'utiliser le terme de phase de consolidation. Ces mesures forment un tout et commencent à partir du moment où il est établi qu'une lame est positive et où toute une série d'opérations doit automatiquement être entreprise et menée à bien avec le maximum de rapidité et d'efficacité. Plus les dispositions sont claires et détaillées pour un processus de ce genre, plus celui-ci offre de garanties. Il y a lieu de prendre des mesures spéciales pour le traitement du cas dont il s'agit, pour les investigations épidémiologiques portant sur ce cas et pour le contrôle ultérieur; toutes ces mesures doivent être finalement inscrites sur la fiche individuelle des cas de paludisme; en outre, pour chaque cas il faut établir une carte marginale perforée.

Dans beaucoup de pays, ce système n'a pas encore été instauré, ou, lorsqu'il l'a été, on n'y a pas attaché suffisamment d'importance et sa mise en oeuvre n'a pas été méthodiquement poursuivie.

L'Organisation mondiale de la Santé considère qu'un registre complet des cas de paludisme est indispensable avant que l'on puisse certifier de l'éradication de la maladie car, seul, ce registre peut fournir la preuve de l'éradication.

4. Présentation graphique : taux de couverture et répartition des cas

Il n'est pas toujours aisé de s'assimiler les chiffres et il est souvent plus facile de présenter, sous une forme visuelle, les informations réunies au sujet des travaux effectués et des cas de paludisme dans les différents bureaux fonctionnant sur le terrain aussi bien qu'au siège central. Il est très important de "couvrir" adéquatement une région parvenue à la phase de consolidation; à cet égard, il est utile de faire figurer sur un diagramme les visites effectuées dans les ménages et dans les villages, par semaine ou par mois, suivant les habitudes adoptées. Dans les bureaux de secteur ou de district, ces diagrammes devraient même indiquer chaque ménage, alors qu'à l'échelon provincial et national on devrait prendre pour unité le village tout entier. Grâce à ce mode de présentation, on peut s'assurer immédiatement si certains ménages d'une localité ou certaines localités d'une région ont été omis au cours des activités de dépistage des cas ou si des maisons ou des villages qui n'ont pas été visités sont disséminés dans le temps ou dans l'espace. Ces diagrammes peuvent, soit indiquer simplement qu'une visite a été effectuée, soit donner des informations plus

détaillées, en montrant en même temps le nombre de lames de sang collectées, les cas de paludisme dépistés et même, grâce à des encres de couleur différente, les espèces de parasites découvertes.

De même, des cartes murales indiquant la répartition géographique des cas confirmés peuvent servir à montrer immédiatement où sont localisées les zones ou les foyers qui posent des problèmes et qui, sans cette méthode, risqueraient d'être, pour le personnel local, simplement des chiffres sur le papier, plus ou moins dépourvus de signification. Cette méthode permet également d'évaluer avec plus de facilité les raisons pour lesquelles les foyers ont fait leur apparition et les méthodes qui permettraient de remédier à la situation.

Ces moyens visuels, diagrammes et cartes, devraient, de préférence, être apposés sur les murs où le personnel intéressé pourrait les consulter facilement. Pour les établir et pour les tenir à jour, il faut recourir à un agent compétent.

5. Autres remarques concernant la mise au point d'un système de rapports

Un diagramme représentant de manière visuelle l'acheminement de toutes les formules, cartes ou fiches, depuis leur lieu d'origine jusqu'à celui de leur destination finale facilitera sensiblement l'élaboration d'un système de rapports adéquats. Cette méthode permet de se rendre plus facilement compte des inconvénients et des améliorations possibles dès le stade de la planification, et montre en outre comment il faut utiliser le système adopté pour l'établissement des rapports.

On trouvera à l'appendice A un exemple de ces diagrammes emprunté au système de rapports proposé pour le service national d'éradication du paludisme en Irak.

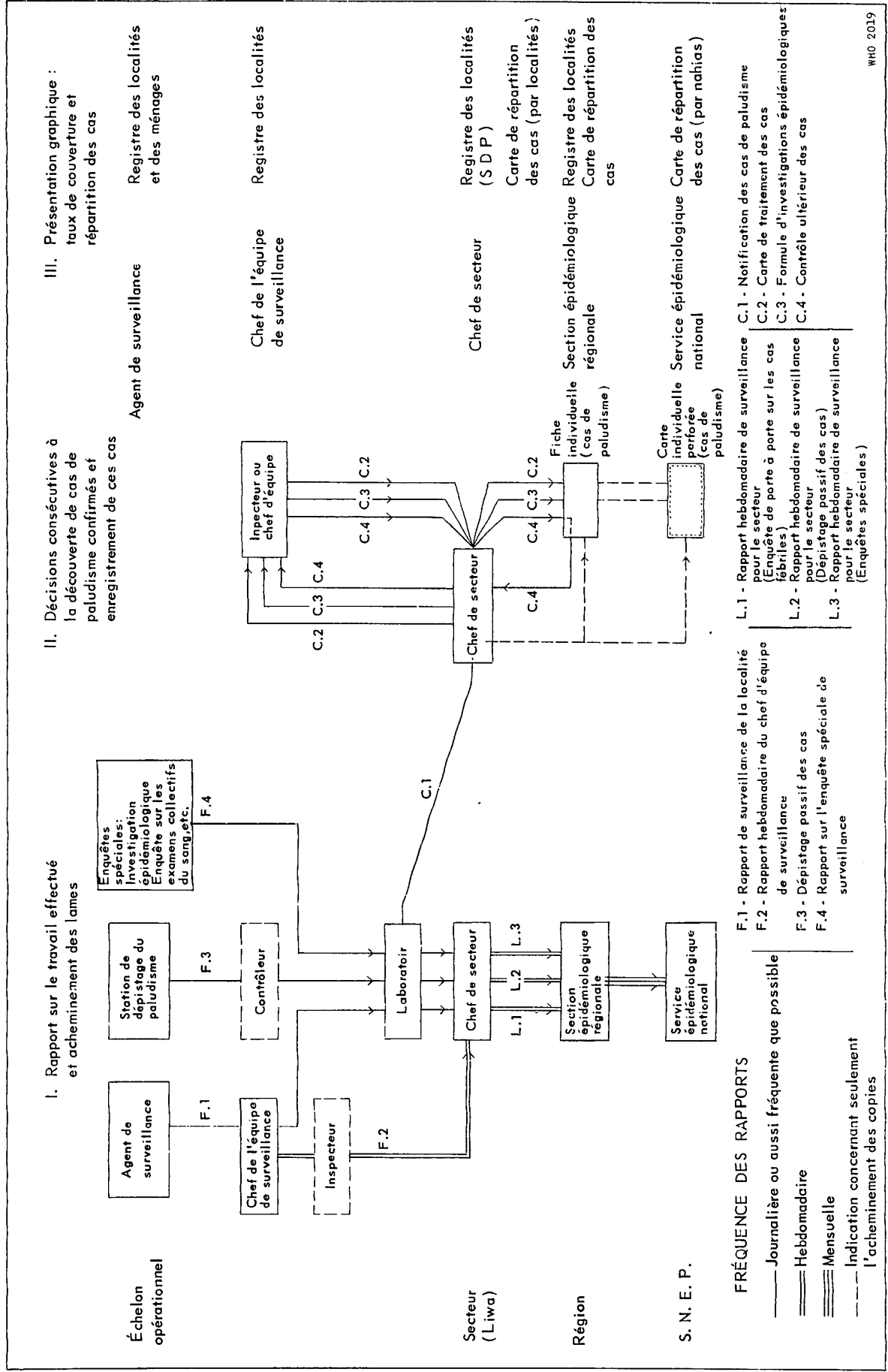
Il peut être parfois nécessaire d'utiliser des formules supplémentaires indiquant le nombre de visites et le travail effectué aux différents échelons de la surveillance des opérations. Dans ce cas, il est facile de compléter le diagramme (appendice A) en montrant les voies d'acheminement de ces formules.

L'existence d'un manuel national concernant l'établissement des rapports améliorera sans aucun doute la qualité des comptes rendus et contribuera à faire comprendre plus rapidement la méthode suivant laquelle les différentes formules doivent être remplies. Un manuel de ce genre devrait contenir des instructions

précises relatives à l'utilisation de chaque formule de telle sorte que soient indiqués la personne qui en est l'auteur, les voies d'acheminement, le nombre de copies nécessaires, la date de rédaction du compte rendu, l'objet de celui-ci, etc.¹

Avant de clore la discussion sur les problèmes inhérents à l'établissement des rapports et dossiers à l'échelon local, il y a lieu de signaler une question qui, à première vue, peut paraître sans grande importance, mais qui a de sérieuses incidences au point de vue de l'utilisation appropriée du système de rapports : il s'agit du classement des informations disponibles; il est inutile de rassembler des données si, en raison des méthodes de classement, il n'est guère possible de s'en servir. Il est souvent pénible de constater les difficultés que l'on éprouve à trouver les rapports opérationnels dont on a besoin pour évaluer la situation. Cette remarque s'applique aux bureaux de tous les échelons. Si le système de classement n'est pas rationnel, on perd beaucoup de temps à rechercher les rapports sur le travail effectué et sur les informations concernant les cas de paludisme confirmés et l'on n'est jamais sûr que certains des rapports pertinents sont manquants. Un agent chargé des statistiques doit, tout d'abord, grouper les données, les vérifier et préparer des comptes rendus d'ensemble destinés aux bureaux des échelons supérieurs. S'il perd une grande partie de son temps à rechercher les données, la qualité de son propre travail s'en ressentira nécessairement. Il convient donc, semble-t-il, de ne pas négliger ce point et de ne pas minimiser le problème; même le travail de classement mérite d'être pris en considération lors de la mise au point du système de rapports.

¹ Signalons un excellent manuel de ce genre : Manual for Reporting Procedures and Records (Rev.1) - Malaria Eradication Campaign - Turquie 1961, juin 1961 (document EUR-TURKEY-23).



Le but des documents de la Série WHO/Mal est le suivant :

- a) mettre le personnel de l'OMS, les instituts nationaux, les chercheurs et les travailleurs de la santé publique au courant de l'évolution des recherches sur le paludisme et des progrès de l'éradication du paludisme au moyen d'exposés succincts relatifs à quelques problèmes en cause;
- b) distribuer, aux catégories de lecteurs indiquées ci-dessus, les rapports d'opérations et autres communications qui présentent un intérêt particulier, mais qui ne sont pas normalement imprimés dans les publications de l'OMS;
- c) communiquer aux intéressés différents articles qui sont destinés à la publication mais qui, en raison de leur actualité, méritent d'être rapidement connus.

La parution d'un article dans cette série ne constitue donc pas une publication officielle et un tel article peut donc, avec l'accord de l'auteur et de l'OMS, être publié dans un périodique de l'OMS ou ailleurs.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs. La mention des manufactures et des produits commerciaux n'implique pas que ces maisons ou leurs produits soient recommandés ou approuvés par l'Organisation mondiale de la Santé de préférence à d'autres.